

ASPECTS ECONOMIQUES D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

6. La Commission mondiale a déclaré que :

"Deux conditions doivent être remplies pour que les échanges économiques internationaux apportent des avantages à tous les intéressés. Il faut que soit garantie la durabilité des écosystèmes dont dépend l'économie dans son ensemble. Et les partenaires économiques doivent avoir le sentiment que les échanges reposent sur une base équitable : des relations placées sous le signe de l'inégalité ou fondées sur une domination de l'une ou l'autre sorte ne constituent pas une telle base."

Nous souscrivons à ces conditions en tant que principes fondamentaux d'une activité économique durable, en soulignant en particulier la nécessité de rendre compatibles le développement économique et la protection de tous les écosystèmes de la planète .

A l'avenir, le développement économique ne devrait pas reposer sur des accroissements de la consommation d'énergie et de matières premières, mais au contraire mettre l'accent sur l'amélioration de l'efficacité et la réduction des besoins en facteurs de production. Les gouvernements des pays de la CEE devraient accorder une haute priorité à la réduction de la consommation excédentaire et des déchets dans leur propre société afin d'accéder à un développement durable. Pour réduire la dégradation de l'environnement, les pays de la CEE devraient coopérer avec les pays qui connaissent une forte croissance démographique afin de les aider à mettre en oeuvre leurs politiques en matière de population, notamment par la satisfaction des besoins essentiels des pauvres.

- a) Il convient d'encourager tous les secteurs de la société à participer à l'élaboration de politiques axées sur un développement durable. Le but devrait être d'intégrer dans ces politiques les décisions concernant l'environnement et les décisions économiques de façon à ce que les générations futures disposent de ressources naturelles, de connaissances, de compétences et d'un capital physique artificiel qui leur permettent de pourvoir à leurs besoins.
- b) Actuellement, les biens d'environnement sont sous-évalués et même considérés comme des biens gratuits, ce qui se traduit bien souvent par une surexploitation. Les instruments économiques devraient donc être utilisés plus largement dans le dosage des politiques pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie, inciter les consommateurs et les producteurs à faire face aux conséquences de leurs choix et assurer des ajustements structurels. Cette approche, conjuguée à d'autres stimulants économiques, devrait encourager l'investissement dans la conception de produits et de procédés industriels qui permettent d'économiser l'énergie et les ressources, qui peuvent et doivent être recyclés et qui réduisent les déchets et la production d'ordures et de polluants.